

DÉLIBÉRATION N°2025-42

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité du conseil de la Formation qui s'est tenu le 12 juin 2025.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	31
Membres présents ayant voix délibérative :	23
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	3
Quorum :	16

Compte tenu de l'importance de renforcer la visibilité d'une formation centrée sur les Sciences de l'Environnement, en particulier sur les enjeux liés à la transition écologique et aux risques, en cohérence avec les axes stratégiques de Nîmes Université, le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

L'ouverture d'une licence parcours « Environnement, Transition, Risques » est approuvée.

Fait à Nîmes le 08 juillet 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG

Lettre argumentaire

- Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)

Le projet de création à l'université de Nîmes du parcours "Environnement, Transition, Risques", adossé à la Licence mention Sciences de la transition écologique et sociétale (Code de la fiche : RNCP37025), se justifie à trois niveaux principaux dans un contexte national, régional et d'établissement particulièrement favorable :

En premier lieu, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'évolution de l'Université de Nîmes en Établissement Public Expérimental (EPE). Avec comme thématique majeure le Risque et le Design, l'objectif de l'EPE est de devenir en huit ans une référence nationale et internationale dans le domaine du risque en lien étroit avec les transitions sociétales. La formation proposée s'inscrit pleinement dans cette démarche, venant renforcer l'offre de formation de l'EPE dans le domaine des sciences de l'environnement et des risques, et développer une offre de formation en lien avec la transition. Ce développement passera par l'ouverture aux problématiques sociétales actuelles de la transition en y insérant spécifiquement des modules dédiés techniques et transdisciplinaires afin de permettre aux apprenants d'en percevoir la portée systémique et de pouvoir se positionner comme des - acteurs essentiels de cette transition, voie émergente au sein du monde professionnel.

Ce projet s'intègre pleinement dans le projet GARDENER (Excellence gardoise pour répondre aux besoins de territoires vulnérables) (PIA4 – France 2030) porté par l'université de Nîmes, dont l'objectif est de répondre aux attentes du territoire gardois pour prévenir les risques et apporter des solutions aux vulnérabilités gardoises, qu'elles soient climatiques, environnementales, de santé, démographiques ou sociales. Les réponses apportées aux besoins du territoire, mobiliseront des chercheurs et des acteurs socio-professionnels, et prendront en compte l'évolution des métiers ou l'émergence de nouvelles filières avec des formations adaptées et attractives pour les jeunes du territoire.

Enfin, le projet constitue une réponse aux recommandations faites par le groupe de travail "Enseigner la transition écologique dans le supérieur" (MESRI, 2020) qui propose « [...] que 100 % des apprenants dans le système d'enseignement supérieur français soient formés à la transition écologique [...] par la transformation en profondeur du système d'enseignement supérieur français par [...] la création d'enseignements nouveaux, et par l'aménagement en conséquence des parcours universitaires en formation initiale ainsi que l'offre de formation continue ».

- Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires

Actuellement, l'étude des sciences environnementales en Licence Générale à l'université de Nîmes est proposée sous la forme d'un parcours "Sciences de l'Environnement" de la Mention "Sciences de la Vie". La création de ce parcours spécifique permettra le renforcement de la visibilité d'une formation dédiée aux Sciences de l'Environnement à l'université de Nîmes, avec une visibilité accrue dès la L1 sur la plateforme Parcoursup, proposant ainsi une filière identifiable et dédiée à l'étude de ces thématiques.

Cette nouvelle offre permettra aux étudiants une continuité jusqu'à Bac+5 au travers notamment d'une possibilité de poursuite au sein du Master Mention "Risques et Environnement", Parcours "Risques Environnementaux et Sûreté Nucléaire - RESNUC" de l'établissement. L'insertion dans le monde professionnel à Bac+3 sera également facilitée au sein de l'établissement par l'intégration, à l'issue de la L2, d'une des deux Licences Professionnelles (Licence Professionnelle Mention "Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement", Parcours "Risques et Impacts Environnementaux - RIE" ; Licence Professionnelle Mention "Gestion de la Production Industrielle", parcours "Technologies du Démantèlement, des Déchets et du Désamiantage - 3D").

Cette Licence sera inédite à l'échelle régionale en abordant à la fois les aspects techniques des sciences de l'environnement tout en proposant une vision systémique sociétale dans laquelle ces sciences seront mises en œuvre pour accompagner au mieux les nécessaires transitions et la gestion des risques. Cette démarche

pluridisciplinaire et transdisciplinaire sera notamment facilitée par une structuration déjà actée en interne d'un engagement des enseignants.es et enseignants.es-chercheurs.ses dans ce type d'approches au sein de leur équipe de Recherche (UPR CHROME).

- Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés

L'université de Nîmes entretient historiquement des relations riches avec le tissu professionnel à la fois local et national de par sa vocation professionnalisante impliquant de fait des enseignements orientés vers les besoins du monde professionnel. Ce tissu facilitera les relations de la formation avec le milieu socioprofessionnel qui se matérialiseront notamment par l'intervention au sein du programme d'enseignement d'intervenants professionnels, sous forme de vacations ou dans le cadre de conventions de partenariat, pour des expertises spécifiques. Des échanges avec le secteur industriel du territoire s'effectueront également dans le cadre de visites et/ou travaux pratiques de terrain sur des sites spécifiques (station d'épuration (STEP), centres de stockage et/ou traitement de déchets, usines de potabilisation, sites miniers, chantiers de dépollution, ...), ou via les collaborations établies avec les entreprises dans le cadre des projets de recherche.

Une connexion particulière entre le secteur socioprofessionnel et les étudiants dans les formations en sciences de l'environnement de l'université de Nîmes est déjà assurée par un MAST, Ingénieur et Directeur de projets dans un bureau d'étude en Environnement, qui est partie prenante depuis 8 ans de l'équipe pédagogique. Des relations privilégiées existent aussi entre la formation et un réseau d'entreprises du territoire ayant encadré des étudiants dans le cadre de stages en entreprises en Licence générale ces dernières années et dans le cadre de stages, contrats d'alternance ou encadrements de projets tuteurés dans les autres formations en Sciences de l'Environnement (Master, Licences professionnelles).

- Objectifs en termes de recrutement : publics visés ; pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés

Cette formation sera à destination de l'ensemble des étudiants possédant un baccalauréat général ou technologique (ou équivalent) à dominante scientifique, ainsi que les étudiants désireux d'intégrer une Licence Générale à l'issue d'un BTS et de BUT (intégration en L2 ou L3 selon la qualité du dossier). La formation sera également ouverte à la reprise d'étude.

- Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (filiales et bassin de recrutement, flux attendus)

Les effectifs attendus sont de 40 étudiants en L1, jauge maximale d'accueil définie pour l'année d'ouverture. Sur la base des chiffres actuels en L1 à l'université de Nîmes il est attendu que la moitié des effectifs soit originaire du territoire gardois. Sur ce flux, nous estimons qu'environ 20 étudiants suivront la Licence Générale et une dizaine d'étudiants intégreront à l'issue de la L2 l'une des deux Licences Professionnelles en Sciences de l'Environnement de l'Université de Nîmes. A l'issue de cette formation les L3 "Environnement Transition Risque" pourront intégrer le Master RESNUC.

Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master

Etablissement : Université de Nîmes <input checked="" type="checkbox"/> LICENCE <input type="checkbox"/> LICENCE PROFESSIONNELLE <input type="checkbox"/> MASTER
Intitulé : Licence mention Sciences de la transition écologique et sociétale, parcours « Environnement, Transition, Risques (ETR) »

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : STS

Présentation de la formation	
Intitulés des parcours types de formation :	Environnement, Transition, Risques (ETR)
Objectifs de la formation :	<p><i>Débouchés par parcours type de formation</i></p> <p>L'objectif du parcours « Environnement, Transition, Risques (ETR) » est d'apporter des connaissances et compétences scientifiques fondamentales et appliquées nécessaires à la compréhension des enjeux de</p> <ul style="list-style-type: none">a) la protection de la nature et de l'environnement,b)) la gestion des risques naturels et technologiques,c) c) l'assainissement et des traitements de la pollution et des déchets, ancrés dans des besoins émergents des transitions en cours. <p>Cette licence générale n'ayant pas pour vocation première une insertion dans le milieu professionnel les débouchés sont essentiellement académiques via :</p> <ol style="list-style-type: none">1) L'insertion à l'issue de la L3 dans des Masters scientifiques dans les domaines de la gestion de l'environnement, la gestion des risques, la gestion des ressources naturelles et l'accompagnement sociétal dans les transitions du XXIème siècle, incluant notamment le Master RESNUC de l'université de Nîmes.2) L'insertion à l'issue de la L2 dans des Licences Professionnelles de l'université de Nîmes (Métiers des "Risques et Impacts Environnementaux - RIE", Mention <i>Métiers de la protection et de la gestion de l'Environnement / Technologies du Démantèlement, des Déchets et du Désamiantage - 3D</i>", Mention <i>Gestion de la production industrielle</i>) mais aussi toutes les Licences Professionnelles à l'échelle régionale et nationale dans le domaine des sciences de l'environnement, de la protection et gestion des ressources naturelles, l'accompagnement des transitions pour un développement soutenable ou encore la maîtrise des risques naturels et technologiques.3) L'insertion dans le monde professionnel à l'issue de la L3 reste possible à travers un panel de métiers dans le domaine de l'environnement et des transitions tels que : Technicien/assistant ingénieur en environnement, Chargé de

mission développement durable, Assistant consultant en transition, Technicien en gestion des ressources naturelles, Technicien en traitement de déchets, Technicien assainissement, Manager décarbonation, Technicien supérieur du développement durable, ...

Organisation de la formation :

Schéma général, portails, mutualisation des parcours types, articulation M1/M2 pour les masters, part du socle commun etc.

Le parcours sera essentiellement constitué d'enseignements interdisciplinaire. Elle s'articulera autour de cinq grands axes pédagogiques (Cf schéma ci-dessous) :

- 1 axe "**Socle Scientifique**" regroupant l'ensemble des connaissances fondamentales scientifiques indispensables en mathématiques, chimie et biologie.

- 1 axe "**Sciences de l'Environnement**" incluant l'ensemble des disciplines scientifiques en sciences de l'environnement (hydrologie, géochimie, climatologie, microbiologie, ...) et de leur application pour la gestion des ressources naturelles, des risques et des déchets.

- 1 axe "**Risques**" centré sur la caractérisation, l'évaluation et la gestion des Risques Naturels et Technologiques, en lien avec les enjeux du territoire en interaction avec les autres axes pédagogiques.

- 1 axe "**Transition**" intégrant les enseignements transdisciplinaires visant à présenter les enjeux des transitions (écologique, climatique, économique, sociale, ...) et sa portée systémique afin de donner aux étudiants les outils de compréhension, de mise en place et d'accompagnement de la transition auprès des acteurs publics, économiques et sociaux des territoires.

- 1 axe "**Professionalisation**" regroupant les outils de communication (français et anglais), méthodologie scientifique, recherche documentaire et leur application dans le cadre de projets (ex : TP laboratoire, terrain, SAE...) tout au long de la licence et d'un stage obligatoire en troisième année.

Les modules des axes de professionnalisation et de socle scientifique sont mutualisés avec le parcours Biologie de la Licence *Mention Sciences de la Vie* de l'université de Nîmes, constituant une mutualisation de 60% en L1, 40% en L2 et 10% en L3 du volume total de la formation proposée. En L3, des UE spécifiques (gestion des déchets, hydrologie, hydrogéologie, géochimie) sont aussi mutualisées à hauteur de 30% avec les Licences Professionnelles LP 3D et LP RIE.

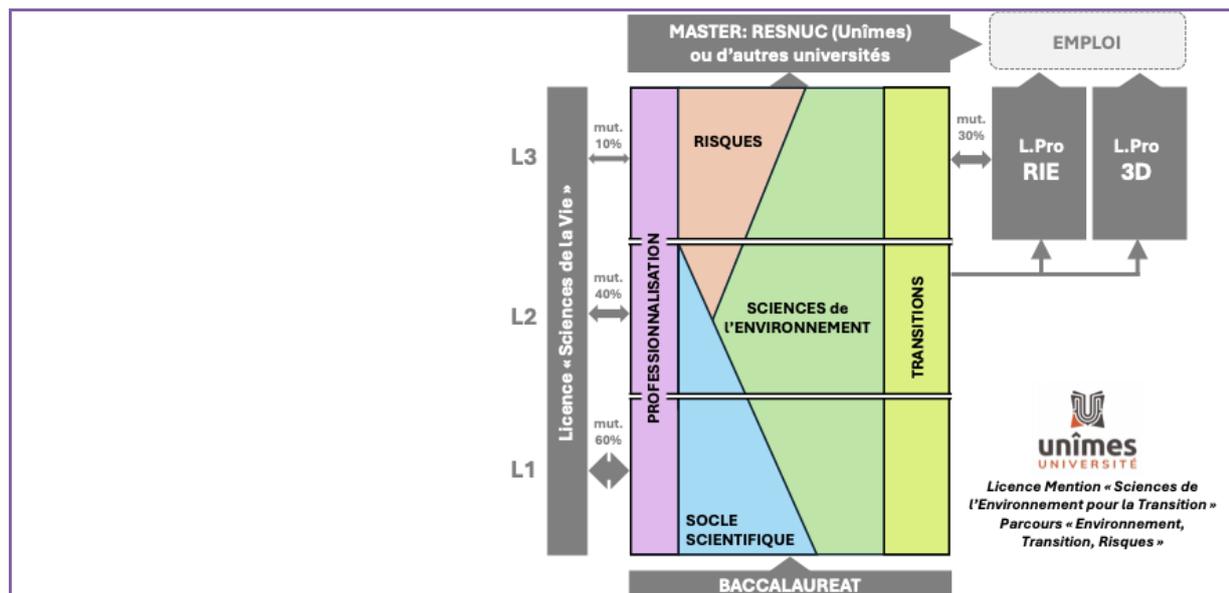


Figure : Présentation de l'architecture générale de la Licence indiquant la proportion et l'évolution des 5 axes pédagogiques au cours des 3 années, les insertions possibles à partir de la L2 dans les Licences Professionnelles en Sciences et Master de l'université de Nîmes ainsi que les pourcentages de mutualisation avec les formations associées.

Modalités d'enseignement :

Préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; utilisation de la FAD etc.)

Formation initiale et formation continue. En présentiel.

Volume horaire de la formation :

On indiquera aussi le cas échéant la part d'enseignement en langues étrangères

Environ 1800 HETD au total (environ 600 HETD par année de formation) dont 180 HETD en anglais, soit 10%.

Lieux de la formation :

Les enseignements se dérouleront sur le site Hoche de l'Université de Nîmes, possédant les infrastructures (amphithéâtres, salles de TD, salles de TP) nécessaires à l'accueil de ces nouveaux effectifs ainsi que des services nécessaires au bien-être des étudiants (service de restauration CROUS, salle informatique dédiée aux étudiants, ...). Pour des besoins ponctuels les étudiants pourront être amenés à se déplacer sur les deux autres sites de l'université de Nîmes. Des TP de terrains sont également prévus sur le territoire Gardois.

Liens avec la recherche :

Essentiellement pour les masters, préciser le nom de l'unité de recherche (ou des unités) à laquelle la formation est adossée (à décliner, le cas échéant, par parcours)

Les Enseignants.es-Chercheurs-ses de l'équipe pédagogique sont tous.tes impliqués.es dans l'Unité Propre de Recherche CHROME (UPR7352). Leurs expériences de recherches seront utilisées pour illustrer les concepts théoriques présentés et comme sujet d'application pour les projets/SAE. Ceux-ci sont engagés dans des projets de recherche traitant des

ressources naturelles, de la gestion des déchets et des risques associés. Régulièrement des offres de stage sont proposées par les enseignants-chercheurs afin de répondre aux demandes des étudiants pour effectuer une expérience dans le domaine de la recherche (stage d'initiative personnelle en L1 et L2 / stage obligatoire en L3) et contribuant ainsi à l'avancée des projets de recherche portés par l'université.

Liens avec le monde socio-économique :

Essentiellement pour les formations à insertion professionnelle directe, préciser le nom des partenaires socio-économiques de la formation

Les liens avec le monde socio-économique se feront essentiellement par trois voies dans le cadre de cette Licence Générale :

- par la dizaine d'intervenants.es professionnels.elles impliqués.ées au sein de la formation,
- par les entreprises/instituts et maitres.esses de stage en lien avec la formation en ayant déjà encadré des stagiaires les années précédentes, constituant un réseau d'environ 25 entreprises.
- par la présence au sien de l'équipe pédagogique d'un MAST (C. Humbert), directeur de projets et expert sites et sols pollués chez GINGER-BURGEAP et Expert Judiciaire à la Cour d'Appel de Nîmes.

Effectifs attendus :

L1: 40 étudiants ; L2: 30 étudiants ; L3: 20 étudiants
Ces effectifs sont volontairement limités à l'effectif d'un groupe de TD en L1 pour respecter les capacités d'accueil en amphithéâtre de l'université pour les cours mutualisés avec la Licence Sciences de la Vie parcours Biologie et pour permettre un encadrement de proximité. Ces effectifs volontairement limités nous permettront d'optimiser la réussite à un minimum de 75% des étudiants entre la L1 et la L2 (contre environ 50% en Licence Science de la Vie actuellement). Nous estimons qu'environ 30% des diplômés de L2 intégreront l'une de nos deux Licences Professionnelles à l'issue de la L2. Sur les 20 étudiants diplômés à l'issue de la L3 générale, environ la moitié pourra être sélectionnée pour intégrer le Master RESNUC.

**Pour les Licences professionnelles
Origine des publics :**

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Préciser s'il s'agit de PR, MCF ou PRAG ; Indiquer leur section CNU

L'équipe pédagogique porteuse de cette mention est constituée par les Enseignants.es-Chercheurs.ses de l'équipe pédagogique des formations en sciences de l'environnement de l'université de Nîmes :

- Corinne Le Gal La Salle (PR, CNU35)
- Isabelle Techer (PR, CNU35)
- Sylvain Rigaud (MCF, CNU35)
- Somar Khaska (MCF, CNU35)
- Loïc Ducros (MCF, CNU35)
- Christophe Humbert (MAST)

L'équipe sera renforcée ponctuellement par :

- les Enseignants.es-Chercheurs.ses impliqués.ées dans les enseignements mutualisés avec la Licence Sciences de la Vie et Licences Professionnelles 3D et RIE (2 PR, 5 MCF, 1 PRAG).
- les Enseignants.es-Chercheurs.ses de l'université de Nîmes et plus spécifiquement de l'UPR CHROME dans les domaines des SHS (économie, psychologie, sociologie, droit, histoire, management) sur les thématiques des risques et/ou de la transition (3 PR, 5 MCF).
- des vacataires issus.es du monde socioprofessionnel pour des compétences spécifiques non disponibles en interne et sélectionnés pour leurs expertises dans des domaines ciblés (6-7 personnes) (Cf ci-dessous).

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation (le cas échéant)

Préciser la part du volume horaire d'enseignement dédié à l'intervention de ces représentants

Les représentants du monde socioprofessionnel (incluant la participation du MAST de l'équipe pédagogique) interviendront à hauteur d'environ 330 HETD dans la formation (L1: 60 HETD ; L2: 70 HETD ; L3: 200 HETD, pour un total d'environ 18% du volume horaire total de la formation). Ces heures seront essentiellement dédiées à des interventions de professionnels aux compétences spécifiques (ex: pollution agricole, dépollution, géophysique) dans le cadre de cours et/ou d'illustrations des concepts par la visite de sites industriels, de chantiers et d'installations spécifiques (station d'épuration, centre de tri, incinérateur, centre de prévention des crues, usine de captage d'eau potable, visite de site miniers, chantier de dépollution, ...), ainsi que dans le cadre de l'axe de Professionnalisation (Anglais, CV/Lettre de motivation, simulation d'entretiens d'embauche, entrepreneuriat, ...).

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Il s'agit du personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)

En plus des services centraux de l'université, l'équipe pédagogique pourra s'appuyer sur :

- 1 personnel du service de la scolarité dédié à la gestion des formations en sciences de l'environnement (emploi du temps, gestion des salles, communication avec les étudiants, ...)
 - 1 personnel technique BIATSS dédié aux formations en sciences de l'environnement en support aux enseignants pour l'organisation et la mise en place des enseignements pratiques (gestion logistique, matériel, administratives des travaux au laboratoire et sur le terrain).
- Il est à noter que cette nouvelle formation se substituera à l'actuel parcours Environnement de la Licence Science de la Vie et ne générera dans les faits, qu'une faible augmentation des besoins.

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Préciser si la formation doit être co-accréditée avec un ou des autres établissements d'enseignement supérieur ou s'il s'agit d'une simple convention de partenariat.

Non

Internationalisation des formations

Préciser les accords particuliers qui s'attachent à cette formation (Erasmus Mundus ou autre accord européen ou international, stage obligatoire à l'étranger, double diplôme, enseignement de langues, etc).

Non

Conventionnement avec une institution privée française

Préciser l'apport de l'établissement à la formation et nommer l'institution

Non

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :
- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (**date et signature**) :